Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 6

Rubrik: SAR ; Stations de fécondations "A" et "B" ; Élevage de reines

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 mars 2003 à Moudon, Vaud

1) Souhaits de bienvenue et ouverture de la 127e assemblée de la SAR

Le Président Willy Debély ouvre la 127e assemblée des délégués à 10h en souhaitant la bienvenue à tous les délégués ainsi qu'aux membres présents.

Il excuse les personnes qui ne peuvent malheureusement assister à cette assemblée et qui se sont excusées.

Le Président passe la parole au Président de la Fédération vaudoise, qui adresse, au nom de son comité, une cordiale bienvenue aux personnes présentes.

Il excuse Mme Maurer, Conseillère d'Etat.

Il passe la parole à M. Philippe Jan, municipal, qui présente l'historique de la ville fortifiée de Moudon.

La municipalité de Moudon offre au Président de la SAR une gravure de la ville.

Le Président de la Fédération vaudoise remet un pot de miel au municipal et remercie les différents intervenants qui ont participé à l'organisation de cette journée.

L'ordre du jour proposé dans la Revue suisse d'apiculture du mois de mars 2003 est accepté sans modifications.

2) Contrôle des pouvoirs

Les sept fédérations sont représentées; cette assemblée est apte à délibérer.

Le Président la déclare légalement ouverte.

3) Désignation des scrutateurs

Sont désignés: MM. Perraudin et Burri.

4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2002

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mars est accepté sans remarque à l'unanimité.

5) Rapport du Président

Le Président fait son rapport, qui est accepté à l'unanimité.

Il demande une minute de silence en souvenir des membres décédés.

6) Adoption des rapports publiés dans le journal SAR

Les rapports:
- du contrôle du miel
- de la vulgarisation et de l'élevage
- du concours des ruchers
- des assurances

sont présentés et acceptés à l'unanimité.

7) Modification de l'article 21 des statuts – indemnisation des frais de déplacement des délégués

Le Président présente les montants des frais de déplacement des dernières assemblées des délégués.

Le Président met au vote la proposition de M. Roth, qui est refusée par 41 voix contre 19.

De ce fait, les frais de déplacement seront toujours indemnisés.

8) Finances

8.1 comptes 2002 :

Les comptes 2002 sont présentés.

8.2 rapport des vérificateurs :

Les vérificateurs font rapport sur les comptes 2002 et proposent de les accepter en soulignant l'excellent travail de l'administrateur.

Les comptes 2002 sont acceptés à l'unanimité.

8.3 budget 2003 :

Le budget 2003 est présenté ; il prévoit un bénéfice de Fr. 5000.

Le budget est accepté à l'unanimité.

8.4 désignation des sections vérificatrices des comptes 2003 :

Pour 2003, la section de Delémont et environs est désignée.

9) Concours des ruchers

9.1 concours 2002 :

Fernand Bovy rappelle les nombreux concours qu'il a supervisés et ne peut pas dire qu'une région soit meilleure qu'une autre et que tous les concours étaient de qualité, comme celui de 2002.

9.2 remise de la médaille de VERMEIL :

Le jury a désigné M. Marc Lechaire, qui remercie le jury pour l'attribution de cette distinction qui récompense, après une médaille d'or, plus de cinquante ans d'apiculture.

9.3 concours 2003 :.

En 2003 la circonscription 11, soit les sections de l'Entremont, Martigny, St-Maurice et Monthey participeront à ce concours.

10) Remise du Prix BERTRAND

La Fédération vaudoise a proposé la VDRB pour la traduction du livre Bienenvater.

La section de Nyon a proposé M. Robert Curty pour la réalisation du film du 100e anniversaire de la SAR et du journal.

Le comité a étudié ces demandes et à l'unanimité a décidé, lors de sa séance du 25 janvier2003, de leur remettre ce prix.

M. Curty remercie le comité pour cette distinction.

Le prix sera remis à la VDRB lors de son 125e anniversaire.

11) Renouvellement des mandats au CC de MM. Willy Debély et William Schneeberger

Leur mandat est renouvelé par applaudissements.

12) Renouvellement du mandat du Président

Le Vice-président de la SAR, Fernand Bovy, propose de renouveler le mandat du Président à M. Willy Debély.

L'assemblée renouvelle le mandat de Président de la SAR par applaudissements.

13) Fin du mandat de Fernand Bovy

Le Président de la SAR remercie Fernand Bovy pour son implication durant ses mandats au sein du comité SAR et spécialement pour le concours des ruchers.

Fernand Bovy remercie les différents membres du comité SAR et les participants au concours des ruchers.

14) Honorariat

Le comité SAR propose de nommer Fernand Bovy membre d'honneur.

L'assemblée accepte cette proposition par applaudissements.

15) Nomination d'un membre au comité SAR

Pour remplacer Fernand Bovy, Jean-Claude Rossier, membre du comité de la Fédération vaudoise, propose M. Jean-Michel Tenthorey.

Aucune autre candidature n'est proposée.

L'assemblée nomme par applaudissements M. Tenthorey membre du comité central de la SAR.

16) Confirmation du lieu de l'assemblée 2004 et organisation 2005

L'assemblée des délégués 2004 aura lieu au Jura bernois.

Pour 2005, la Fédération genevoise s'est proposée.

17) Divers

M. Jean-Michel Tenthorey remercie l'assemblée pour sa nomination.

M. Georges Nidegger demande si les délégués peuvent refuser leur indemnité de déplacement ; le Président et le Caissier lui répondent que chaque année de nombreux délégués renoncent à leur frais de déplacement.

M. Eric Marchand demande à M. Charrière si l'importation de reines ne présente aucun risque ; ce dernier informe l'assemblée que l'importation de reines présente des risques mais que la Suisse et l'Europe n'interdisent pas cet état.

Fernand Bovy félicite les sept apiculteurs, membres de la SAR depuis plus de soixante ans.

M. Peter Flury transmet les meilleurs vœux du Liebfeld et informe l'assemblée de la situation et de l'évolution des traitements du varroa, de la loque américaine et des travaux du Liebefeld.

M. Charrière fait part des projets de recherche sur la loque américaine.

M. Bonzon, inspecteur cantonal vaudois, fait état de la situation sanitaire des ruchers.

M. Hans-Peter Fischer, Président de la VDRB, salue, au nom de son comité, l'assemblée de la SAR et l'informe de sa satisfaction pour la parution du livre « L'apiculture – une fascination ».

M. Hans-Georges Wenzel, Président de la FSSA, transmet ses meilleurs vœux à la SAR.

M. William Schneeberger informe l'assemblée que la Fédération valaisanne organisera à Martigny un cours pour débutants.

Personne ne demande la parole et la séance est levée à 11 h 55.

Stations de fécondation «A» et «B» Elevage de reines

Station de Vermeilley

Amis éleveurs,

Vermeilley est à votre disposition tous les samedis de 19 h à 20 h, du 7 juin au 2 août 2003.

N'omettez pas de demander les autorisations de circuler assez tôt à M. Fernand Bovy, chef de station, tél. 022 366 11 37.

Pour les autres recommandations, veuillez vous référer à l'article paru dans notre Revue de mai 2003.

Encore une date incontournable, le 19 juillet pour notre mi-été.

Recevez mes vœux pour cette saison d'élevage et les salutations du comité.

Le président

Station de fécondation du Mont-Dar

Ouverture prévue le samedi 28 juin 2003 dès 8 h, ensuite tous les samedis à 7 h le matin et 19 h le soir.

Important : s'annoncer la veille au 079 644 79 27.

Dispositions :

- Règlement des stations de fécondation B.
- Formulaire « déclaration de montée en station » obligatoire pour l'arrivée, fourni par les moniteurs, dûment signé par le moniteur et l'apiculteur.
- Les éleveurs enregistrent leur arrivée à la station, au restaurant du Mont-Dar, après la mise en place des ruchettes.